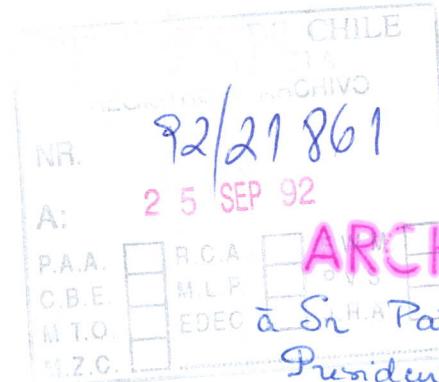


Manette JULLY

Haguenau, le 21.09.92

7B, rue de l'Andalucie
67500 HAGUENAU

- FRANCE -



à Sr H.R Patricio Aylwin Azócar
Presidente de la république

Monsieur le Président de la République,

En tant que membre d'Amnesty International, j'ai appris avec indignation l'exécution extra-judiciaire de Nelson Wladimiro CURINIR LINCOQUEO en 1973. Je me félicite de l'enquête menée et j'espère que toute la vérité sera connue, que les meurtriers seront jugés.

Cependant la loi d'amnistie de 1978 constitue un obstacle à l'éclairement des cas de violations des droits de l'homme commis dans le passé. Je demande en conséquence son abrogation.

Je vous prie d'apporter, monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

52 SEP 1992